



PLAN VÉLO TARBES

Propositions pour
un réseau de
voies structurantes

16-02-2024 - présentation pour le bureau d'études IMMERGIS
(version courte)

Adhérente à



Collectif Vélo
Occitanie

Sommaire

1. Contexte

- a. Présentation de l'association Vélorution Tarbes
- b. Etat des lieux : aménagements cyclables
- c. Etat des lieux : stationnement automobile
- d. Le saviez-vous ?
- e. Tarbes, ville du quart d'heure ?
- f. Etat des lieux : Tarbes VS Barneveld (NL)

2. Présentation du plan vélo

- a. Cahier des charges du plan vélo de Vélorution Tarbes
- b. Le Réseau Vélo Tarbais : RéVéTa ou Rév' Tarbes ?
- c. Typologie des pistes

3. Mise en œuvre

- a. Urbanisme tactique
- b. Passerelle de la gare
- c. Etude détaillée par Vélorution Tarbes
- d. Au delà de l'infrastructure

Présentation de l'association Vélorution Tarbes



Créée en oct. 2021 pour :

- Développer la pratique du vélo au quotidien pour toutes et tous
- Promouvoir le vélo comme mode de transport

⇒ **Organisation de Vélorutions** trimestrielles (*en moyenne : 150 participants / vélorution*)

⇒ **Etude d'un plan vélo complet & contribution aux politiques cyclables** dans les Hautes-Pyrénées et la région Occitanie

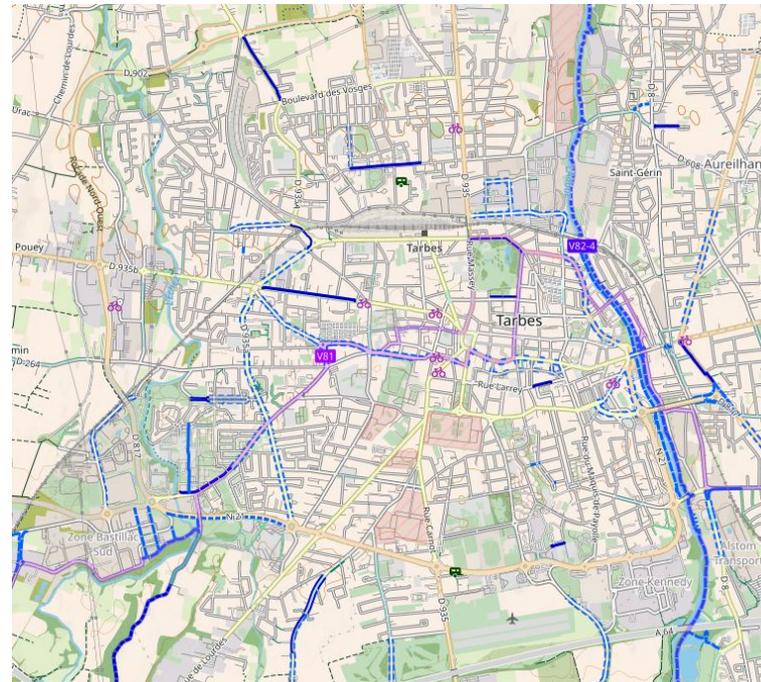
site internet : velorution-tarbes.fr et réseaux :
mail : velorutiontarbes@protonmail.com



Etat des lieux - aménagements cyclables à Tarbes

Ce qu'il y a :

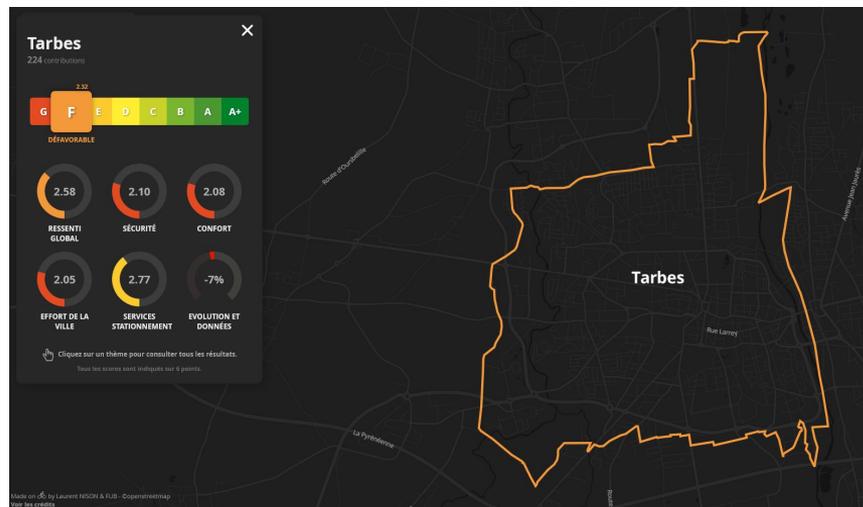
- 3 pistes cyclables
 - rue du Corps Franc Pommiès
 - chemin de Bastillac
 - av. Antoine de St Exupéry
- Quelques bandes cyclables
- Aucun double sens cyclable (DSC)
- 1 vélorue limitée à 50 km/h, sans DSC et sans limitation du trafic motorisé de transit (interdite aux vélos 1x/ mois - samedis piétons de la rue Foch)
- Des parcs interdits aux vélos



Etat des lieux - aménagements cyclables à Tarbes

Ce qui manque :

- 1 réseau de pistes cyclables continues
- Des intersections et itinéraires sécurisés
- Du stationnement vélo
- De l'intermodalité avec les bus urbains et les cars régionaux
- ...



Évaluée F à chaque baromètre vélo de la FUB
(avant-dernière place des villes de sa catégorie)

Etat des lieux - stationnement automobile

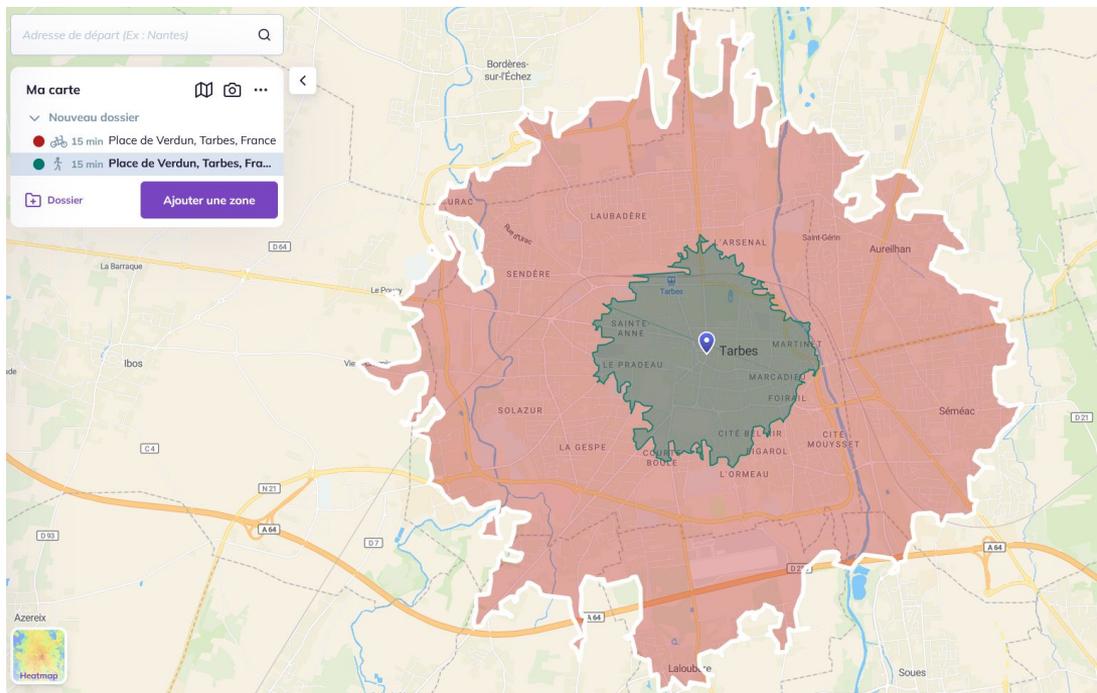
- Stationnement sur bandes cyclables non verbalisé (liste non exhaustive)
 - notamment le jeudi matin : sur le Vieux Pont av. de la Marne (marché)
 - rue Kléber 12h-14h - restaurant inter-entreprises
- Parkings Verdun, Brauhauban (et Foirail ?) jamais pleins
 - possible report du stationnement en surface vers ces parkings
- Volonté très forte de la population de ne pas payer le stationnement dans les rues
- Quasiment toutes les rues avec stationnement uni ou bilatéral



Le saviez-vous ?

- Il n'y a pas de café à Tarbes duquel on ne voit pas de voitures.
- Les parcs (jardin Massey, Bel-Air, Echez) sont entièrement interdits aux vélos.
- Plusieurs records de température ont été battus l'été dernier (exemple : 39,9°C le 24-08-2023).
- Il peut y avoir des trottoirs rouges, ou des places de stationnement. Ou beiges. Ou noirs. Tarbes aime la couleur, mais pas la cohérence.
- Le centre-ville est limité à 50 km/h, comme le reste de la ville. Il n'y a pas ou peu de zones 30 qui sont souvent des rues limitées à 30 et non des zones 30 (avec DSC).

Tarbes, ville du quart d'heure ?

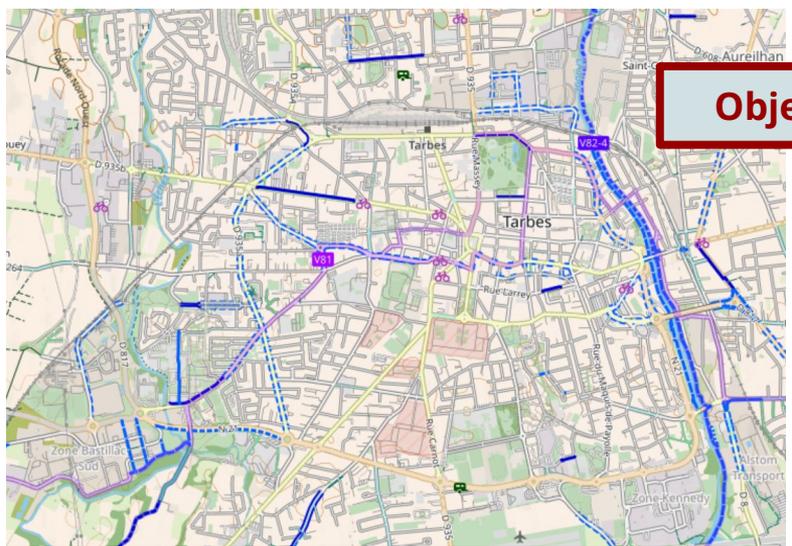


<https://www.smappen.fr/app/map/8bp8p>

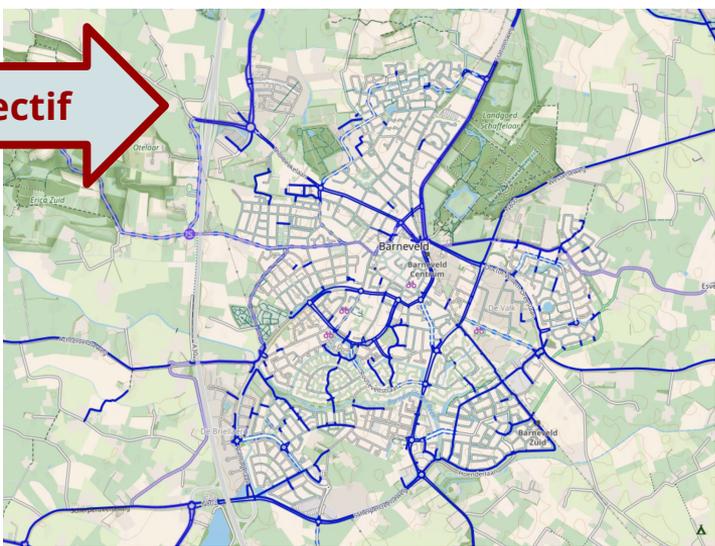
La ville du quart d'heure est le modèle d'une ville où tous les services essentiels sont à une distance d'un quart d'heure à pied ou en vélo, concept relancé sous cette dénomination en 2015 par Carlos Moreno (urbaniste) avec l'objectif de réduire les transports motorisés et ainsi de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
[Wikipédia](#)

Tarbes peut s'enorgueillir d'être déjà une ville du quart d'heure à vélo. Il lui reste à devenir **ville du quart d'heure à vélo en sécurité** pour tous ?

Etat des lieux - Tarbes vs Barneveld (NL)



Objectif



- Piste cyclable séparée
- - - Piste prévue pour les vélos
- Piste cyclable de ce côté de la route
- - - Voie cyclable de ce côté de la route
- - - Voie partagée (avec les bus ou autres véhicules à moteur) de ce côté de la route
- ↔ Rue à double sens pour les vélos (sens unique pour les voitures)
- Route prévue pour les bicyclettes
- ▬▬▬ Escalier avec une rampe adaptée aux vélos
- Rue cyclable

Tarbes (65) - 44k hab. :

- Part modale 4,5% (2021 CATLP*)
- Sentiment de sécurité très faible

Barneveld (NL) - 57k hab. :

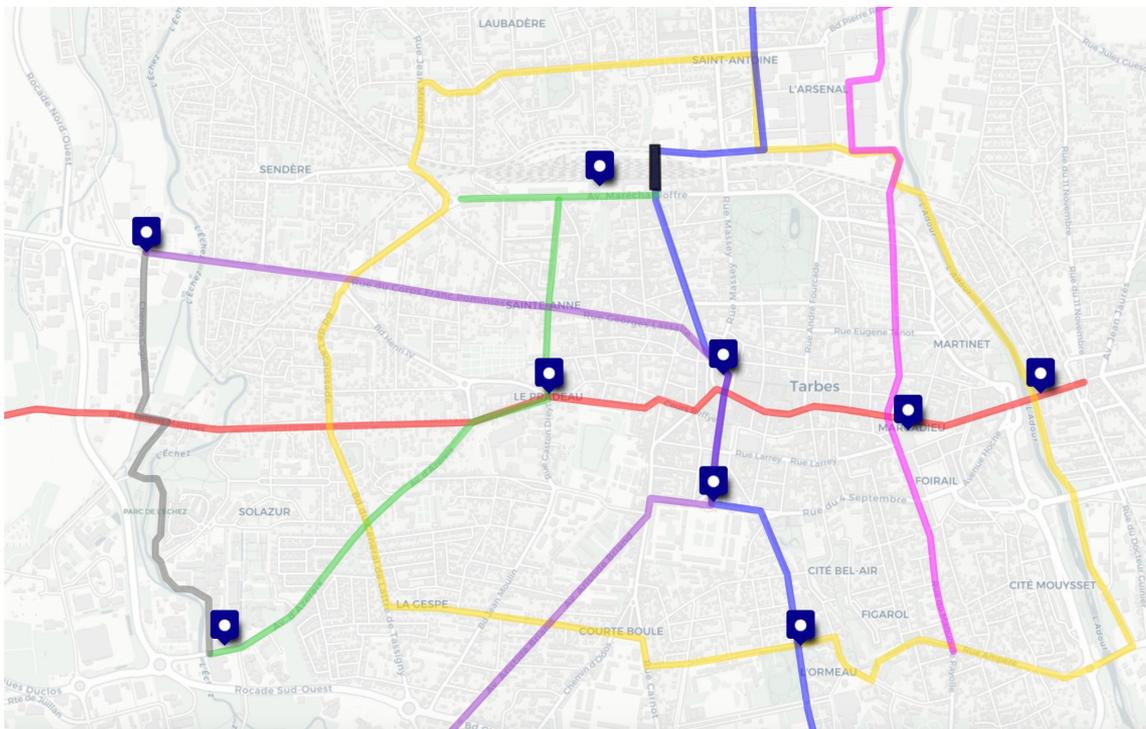
- Part modale **30%**
- **Sentiment de sécurité très fort**

* https://www.agglo-tilp.fr/medias_front/documents/628b4e5a114ea_0522-schemadirecteur-velo-catlp2022.pdf

Cahier des charges du plan vélo de Vélorution Tarbes

- 1 réseau structurel (*pistes cyclables séparées, carrefours protégés*)
- 1 réseau secondaire (*bandes cyclables, DSC, zones 30, zones 20 de rencontre*)
- Résorption des coupures urbaines vélo
- Minimisation des conflits d'usages entre cyclistes, automobilistes, piétons
- 30% de part modale
- Adaptation au réchauffement climatique et à la décroissance énergétique
- Un réseau cyclable sûr tel qu'un enfant âgé de 8 ans puisse l'utiliser pour se rendre seul à l'école

Le Réseau Vélo Tarbais : RéVéTa



Réalisé :

- 7 voies structurantes détaillées
- Un système de repérage par noeuds
- Principales infrastructures à construire
- Une identité visuelle

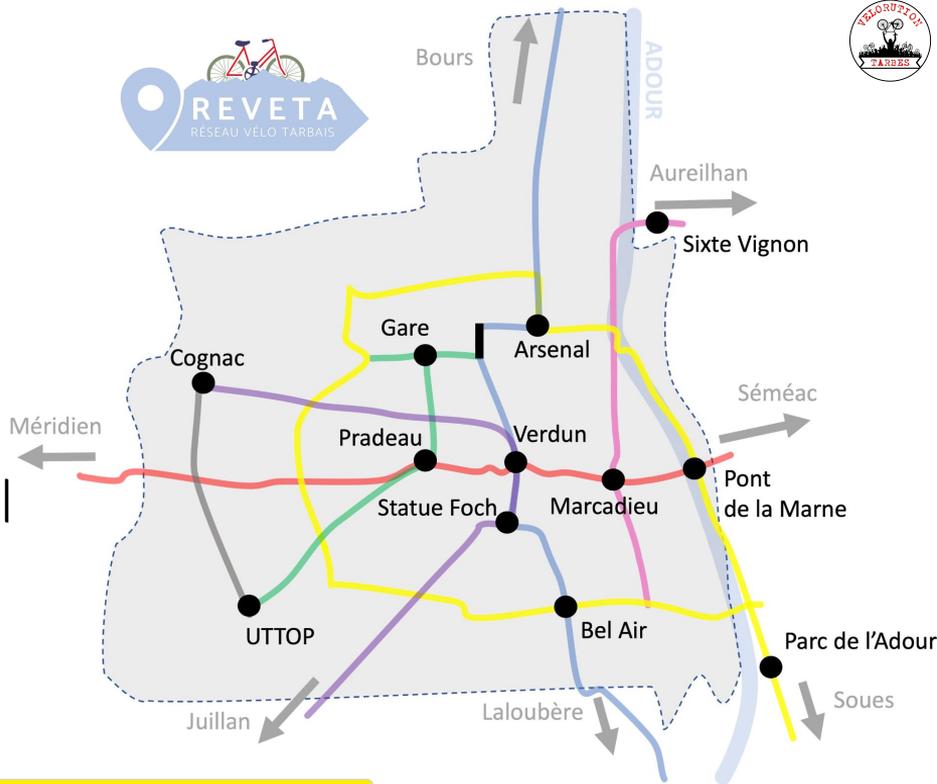
En cours :

- Réseau secondaire
- Chiffrage
- Mise en ligne sur

velorution-tarbes.fr

Le RéVeTa

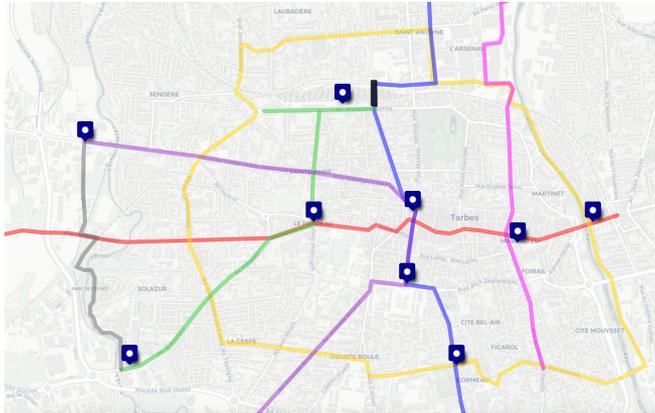
- Un tracé intelligible
- Une identité visuelle forte
- Un repérage évident
- Un réseau compréhensible au premier coup d'œil



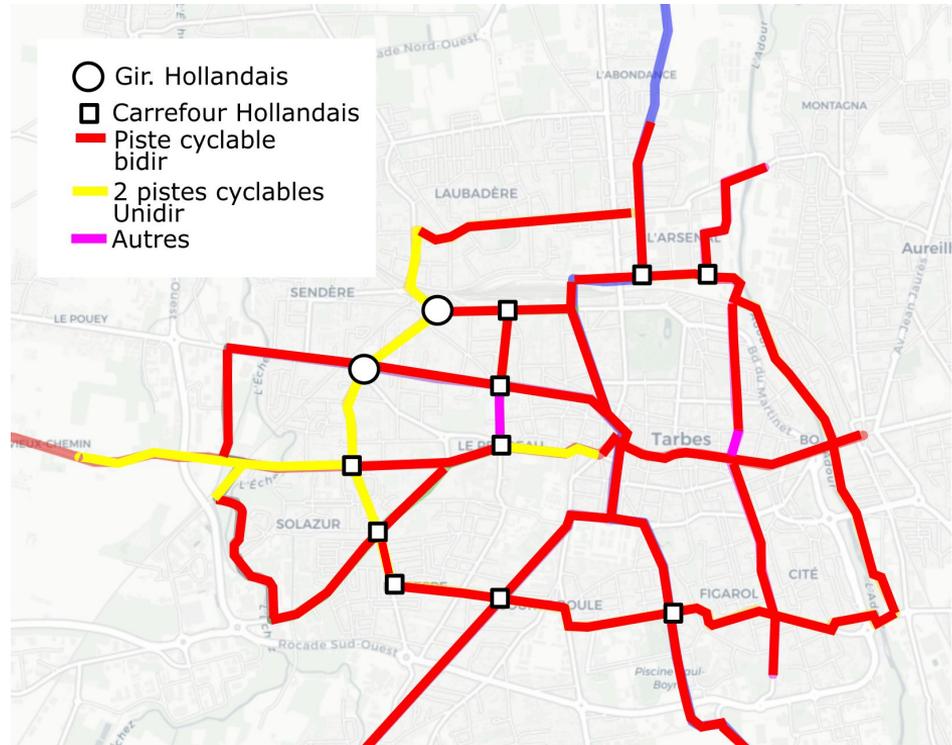
Jaune
Pont de la Marne 3 minutes

Objectif : projet enthousiasmant, identifiable et lisible

Typologie des pistes



	PC bidir	PC unidir	Autre	Total [km]
Rouge	2.4	2.6	-	5
Verte	2.9	-	0.4	3.3
Violette	4.7	-	-	4.7
Rose	3.3	-	0.2	3.5
Bleue	4.7	-	-	4.7
Grise	1.2	0.5	-	1.7
Jaune	8.4	2.5	-	10.9
Total [km]	27.6	5.6	0.6	33.8



⇒ 34 km de pistes cyclables sécurisées directes et confortables
 ⇒ 12 croisements sécurisés

Urbanisme tactique - Pour un réseau opérationnel en 2025

Via l'urbanisme tactique (peinture, potelets temporaires, pots de fleurs), notamment dans les rues larges (Maquis de Payolle, Aristide Briand, François Marquès, Azereix, St Exupéry, Cognac, Bertrand Barrère, etc.)

→ Possibilité de faire **rapidement** et **à moindre coût** une grande partie du RéVéTa

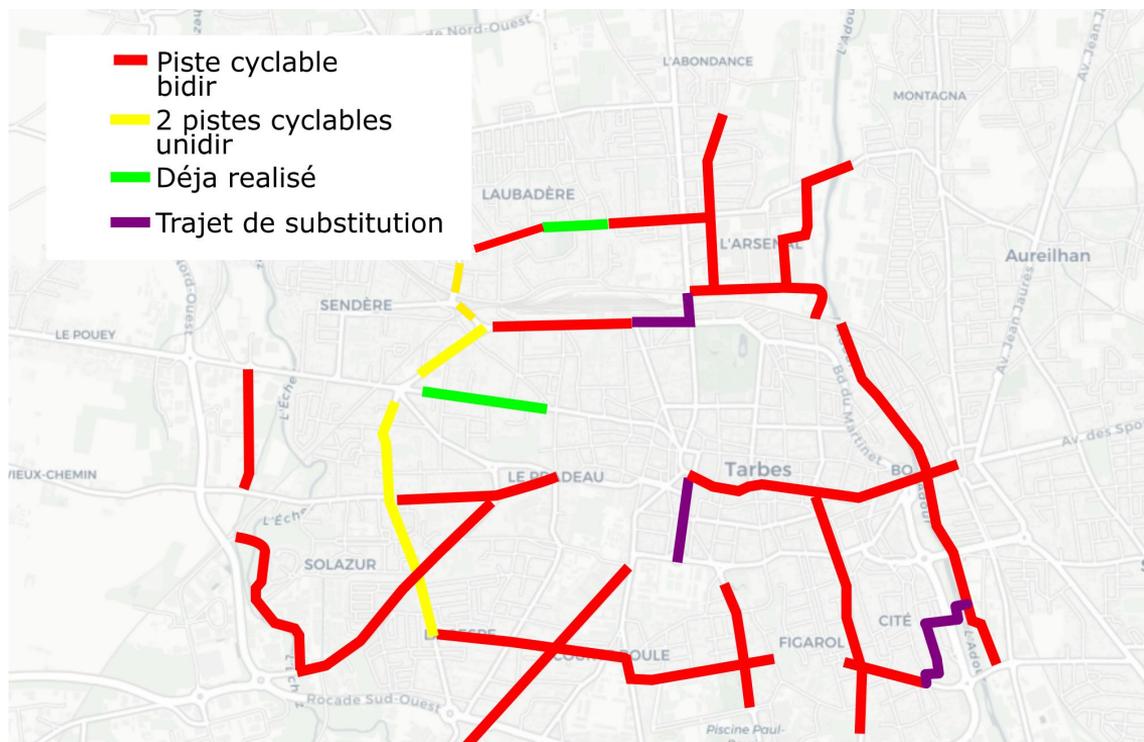
→ **Evaluation / amélioration / retour d'expérience** avant d'engager des travaux d'aménagement définitifs



Urbanisme tactique - Pour un réseau opérationnel en 2025

PC bidir	15.2
PC unidir	1.8
Déjà réalisé	1.1
Trajet de substitution	1.8
Total [km]	19.9
Ratio	60%

60% du réseau faciles et rapides à mettre en place



Passerelle de la gare SNCF

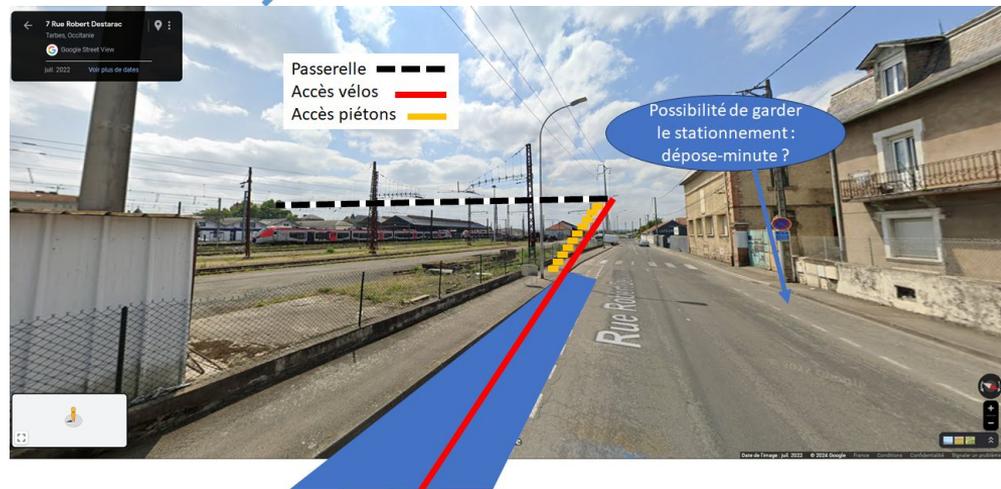
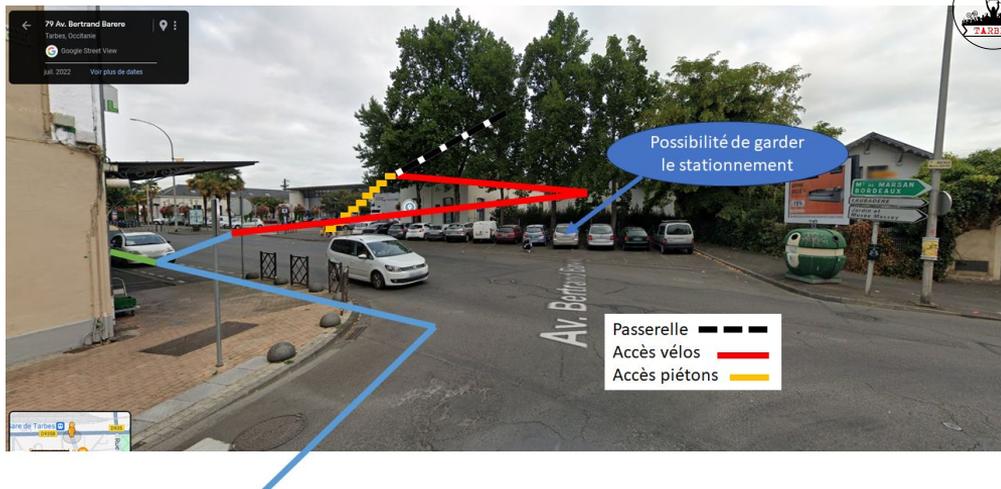
Proposition : créer une passerelle pour résorber la coupure urbaine créée par la voie ferrée en concentrant le flux cycliste nord \longleftrightarrow sud par la gare

- Distance à franchir : ~160 m
- Eligible au fond mobilité active
- Geste architectural fort, identité visuelle de la Ville ?



Gare de Tarbes

Proposition : Passerelle cyclistes + piétons
(escaliers en orange)



(Variante arrivée nord dans les diapos Voie Bleue)

Etude détaillée ~ 230 pages

- Présentation piste par piste
- Etude de parcours
- Détail des ouvrages à créer avec des exemples réalisés
- Propositions rues / rues, croisements / croisements
- Conséquences sur la modifications du plan de circulation voitures

→ Document partagé à Immergis

→ Présentation publique en amont de la vélorution du 3 avril (mise en ligne sur <https://velorution-tarbes.fr/plan-velo/> + communiqués de presse)



Des pistes cyclables... mais pas seulement.

Nous proposons que ce réseau s'inscrive dans un **écosystème vélo** :

- **Stationnements** couverts et sécurisés, dont box, pour les personnes ne pouvant pas stationner leur vélo chez elles, mais aussi près des équipements publics et culturels
- **Bornes d'entretien rapide** (cf. Aureilhan, Voie Verte des Gaves, etc.)
- **Création d'une « Maison du vélo »** gérant le prêt de courte durée et la location longue durée de vélos ou vélocargos, avec ou sans assistance électrique, pour les personnes et familles désireuses de tester les déplacements en véhicule sans moteur (cf. [asso. InVD](#) et [Maison du vélo du Grand Nancy](#))
- **Ville engagée** dans la démarche [Employeur pro-vélo](#) (pour prêcher par l'exemple)
- **Campagnes d'information** sur l'évolution de la ville et le partage de la voirie



Merci pour votre attention

Contact :
velorutiontarbes@protonmail.com

